

Ustaritz, le 07 juin 2018.

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire,

LETTRÉ DE REVENDICATION

Les élections professionnelles des représentants du personnel se tiendront le 6 décembre 2018.

A ce titre, et dans le cadre du bilan de fin de mandat présenté par les représentants du personnel aux agents de la Commune le 4 mai dernier, **il en ressort :**

- Un malaise généralisé dans l'ensemble des services, se traduisant par une fatigue professionnelle et une démotivation.
- Des problèmes de communication, d'échange, d'écoute entre les agents et les élus.
- Un manque de considération, de reconnaissance et de valorisation professionnelle :
 - Modalités d'application du régime indemnitaire (IFSE, CIA), très mal appréciées
 - CIA : un seul critère retenu par l'autorité territoriale et mis en application, aucun retour sur le nombre d'agents concernés
 - La grille valorisant l'expérience retenue par l'autorité territoriale est inacceptable pour les agents + refus d'effet rétroactif.
- Départs à la retraite non anticipés.
- Non prise en compte de l'état des lieux des véhicules qui est préoccupant (conditions de travail dégradées, sécurité...)
- Mauvaise gestion des remplacements.
- Aggravation de l'absentéisme (arrêts de maladie) : reflet du mal-être général ???

Monsieur le Maire, Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire, une réponse ou des explications à tous ces éléments vous sont demandées lors d'une rencontre entre vous et l'ensemble des agents de la Commune.

